

#### **AVIS PUBLIC**

### AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # 439-23 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024.

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et greffièretrésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule :

Qu'un avis de motion du projet fût fait lors d'une séance ordinaire le 6 novembre 2023, à l'effet que le conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente une modification au règlement 439-22 fixant les taux de taxes et les conditions de perception pour l'exercice financier 2024.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

**Date :** Lundi le 18 décembre 2023

**Heure:** 20h00

Lieu: 215 rue Lessard, Sainte-Ursule

(Qc), J0K 3M0

DONNÉ À SAINTE-URSULE, CE 5ième JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023 (2023-12-05)

Guylaine St-Louis

Guylaine St-Louis

Directrice générale et Greffière-trésorière

Tél.: 819-228-4345 Fax.: 819-228-8326 www.sainte-ursule.ca 215, rue Lessard Sainte-Ursule (Québec) J0K 3M0



## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

# **AVIS PUBLIC**

### AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # 439-23 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024.

Je soussignée, Guylaine St-Louis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule, certifie que j'ai publié le présent avis :

• À deux (2) endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 5 décembre 2023

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5e jour du mois de décembre 2023.

Guylaine St-Louis, Guylaine St-Louis,

Directrice générale et greffière-trésorière

Tél.: 819-228-4345 Fax.: 819-228-8326 www.sainte-ursule.ca 215, rue Lessard Sainte-Ursule (Québec) J0K 3M0